

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	31
Nombre de pouvoirs	8
Votants	39



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2022 – 087

Séance du 6 juillet 2022

Acquisition d'un camion-benne à ordures ménagères d'occasion : choix du prestataire

L'an deux mille vingt-deux, le six juillet à 19h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Gentioux, au nombre de 30, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 30 juin 2022. Benjamin SIMONS a été désigné secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BOUQUET Benjamin (Arrivé à 19h43 à la fin de la présentation de Mr FERINGAN) COLLET-DUFAYS Céline ; DEBAENST Catherine ; DUCOURTIOUX Stéphane ; DUGAUD Isabelle ; HAYEZ Marie-Françoise ; LEGER Jean-Luc ; MOINE Michel ; ROUGIER Bernard ; DURAND Serge ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; SALVIAT Gérard ; BŒUF Jacques ; LHERITIER Laurent ; MERIGOT Pascal ; VERONNET Jean-Luc ; PERRIERE Vincent ; LEGROS Pierrette ; PINLON Evelyne ; PRIOURET Denis ; SAINTRAPT Alex ; PRADOUX Isabelle ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie et TOURNIER Jacques

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy à BERTIN Valérie ; HAGENBACH Nadine à Michel MOINE ; ROGER Thierry à Stéphane DUCOURTIOUX ; BAUCULAT Annick à HAYEZ Marie-Françoise ; MALHOMME Elodie à Jean-Luc LEGER ; Didier TERNAT à BERTIN Valérie ; ESTERELLAS Philippe à NICOUX Renée ; FOUGERON Roger à LEGER Jean-Luc

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

LABOURIER Dominique ; COLLIN Philippe ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; CHEVREUX Laurence ; ARNAUD Christian ; JOSLIN Jean-Louis ; AUMEUNIER Gérard ; MIOMANDRE Didier ;

Contexte

Le service d'ordures ménagères dispose de 2 véhicules légers pour la collecte des cartons, le nettoyage des points propres ou la réparation des bacs, ainsi que de 4 bennes à ordures ménagères (BOM). L'ensemble des 4 BOM de 19 T sont anciennes puisque leurs acquisitions s'étalent de 2009 à 2015, pour la plus récente. Ces véhicules génèrent donc de nombreuses interventions ; en 2021, 66 803,88 € ont été nécessaires pour la gestion des pannes et l'entretien mécanique des véhicules. Un changement de

l'ensemble des véhicules de collecte est à prévoir. En effet, l'amortissement de ce genre de biens se fait sur environ 7 ans.

Cependant, eu égard aux difficultés de la collectivité, une acquisition d'une BOM neuve estimée entre 210 000 et 220 000 € TTC, et encore plus 4 BOM, n'apparaît pas envisageable. Une planification pluriannuelle est nécessaire, avec amortissement sur 7 ans et retour du FCTVA.

La location de BOM est une autre solution, les estimations s'établissent entre 3 700 et 4 200 € HT par mois pour 2000 km, soit pour un an 60 480 € TTC (il n'y a pas de récupération de la TVA). Un certain nombre de frais d'entretien sont inclus dans le contrat de location. Il serait nécessaire de louer au minimum 3 BOM à l'année.

Si l'on compare les 2 possibilités acquisition ou location, il convient pour l'acquisition de tenir compte de l'étalement sur 7 ans des amortissements et inversement en location de la réduction des frais d'entretien. La flotte de la Communauté est faible pour disposer d'un parc uniquement en location.

Une solution intermédiaire a été proposée afin d'acquérir une BOM d'occasion, refaite à neuf ; cette dépense d'investissement a été voté au budget principal pour 100 000 €.

Plusieurs BOM ont été en panne sur le début de l'année, obligeant, pour le maintien du service public, les équipes à enchaîner les tournées avec la même BOM. Puis une BOM a été louée 3 semaines afin de pallier à l'absence des camions en réparation.

Objet de la demande

Un marché passé en « procédure adaptée » (MAPA) conformément aux articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la Commande Publique a été lancé le 17 mai 2022 ayant pour objet la fourniture, l'équipement, la livraison, la mise en service et la garantie/Service-Après-Vente (SAV) d'un véhicule d'occasion de type benne à ordures ménagère « BOM » 6 X 2 avec 3ème essieu directionnel.

Ce marché a fait l'objet d'un avis d'appel public à la concurrence sur une plateforme dématérialisée du 17 mai 2022 au 7 juin 2022 16h00, date limite de remise des offres.

Le marché ne comportait ni lot ni tranche, mais la possibilité de variantes. Ce marché de fourniture est inférieur au seuil des procédures formalisées qui s'établit à hauteur de 215 000,00 € HT, mais supérieur à la délégation octroyée à Mme La Présidente qui s'établit à hauteur de 15 000,00 € HT.

L'ensemble de ces informations ont été présentées à la commission déchets réunie le 9 juin 2022, laquelle a procédé à l'ouverture de l'unique pli arrivé dans les délais (la Commission d'appel d'offres n'étant pas requise pour les marchés inférieurs au seuil de procédures formalisées).

L'offre proposée par l'entreprise FAUN Environnement présente une base avec une BOM de 19 T et une variante avec une BOM de 26 T. L'analyse de l'offre a été confiée aux services techniques, dont le rapport d'analyse est joint.

Éléments d'appréciation

Des compléments ont été demandés à l'entreprise, notamment une version paraphée et signée des actes d'engagement, ainsi qu'une précision sur les photos, bien que non contractuelles, qui présentaient le même véhicule.

Les délais de livraison et la garantie service après-vente de 6 mois sont identiques pour les 2 solutions.

La variante présente des solutions techniques intéressantes outre sa plus grande capacité, une meilleure puissance moteur et une maniabilité accrue. Un véhicule identique proposé à la location a pu être essayé sur les tournées locales. Il n'y a aucune difficulté majeure, surtout la plus grande capacité permet de limiter les rotations, voire de définir des tracés de tournées plus importants.

Éléments financiers

Le montant inscrit au budget primitif de 100 000 € est compatible avec la solution de base (84 600 € TTC) comme la solution variante (94 200 € TTC).

En tenant compte des avantages d'une benne de plus grande capacité, et après avoir délibéré, le Conseil communautaire après décide :

- **D'ATTRIBUER** le marché à l'entreprise FAUN Environnement pour la variante soit une BOM de 26 T et pour un montant de 78 500,00 € HT, soit 94 200 € TTC,
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer toutes les pièces afférentes à ce marché.

CONTRE : 0

POUR : 31

ABSTENTION : 8 (M. MOINE + pouvoir de N HAGENBACH), B ROUGIER, S DUCOURTIOUX + pouvoir de T ROGER), MF HAYEZ + pouvoir de A BAUCULAT et I DUGAUD

Adopté à l'unanimité des votants

Ainsi fait et délibéré le 6 juillet 2022 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

19 JUL. 2022

PUBLIEE le



Valérie BERTIN
Présidente